

Séance du 26 juillet 2017

Le vingt-six juillet deux mille dix-sept, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 20/07/2017

Date d'affichage : 01/08/2017

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; MM BELLÉE Pascal, BAZIN Denis, ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Était excusé : M. CORON (procuration M. DUFORT).

Étaient absentes : Mmes LEVALLOIS, NOURRY.

M. BAZIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Maire demande s'il y avait des remarques sur les comptes rendus des 2 séances du 30 juin 2017. Aucune modification n'étant à apporter, ils sont approuvés à l'unanimité. Cependant, M. DUFORT fait remarquer que le motif du dernier emprunt n'est pas précisé dans le dernier compte-rendu (vérification faite, il apparaît dans le texte de la délibération).

I. Location du logement de la Poste (visa 28/07/2017)

Le logement de la Poste étant vacant depuis le 6 juillet 2017 du fait du départ de M. LEMAÎTRE Jérôme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de louer ce logement à M. HUBERT Florent à compter du 1^{er} août 2017.

Le loyer est fixé à 305 € par mois et payable à terme échu. Une caution de 305 € sera demandée. Un bail et un état des lieux seront établis.

Le Conseil Municipal autorise de plus M. le Maire à signer le bail et tout document relatif à cette location.

II. Fonds de Solidarité pour le Logement : participation financière 2017 (visa 28/07/2017)

M. le Maire présente une demande de participation financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) qui était auparavant pris en compte par la Communauté de Communes de Canisy. Le montant demandé pour l'année 2017 est de 0.60 € par habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants (sans revalorisation depuis plusieurs années).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord à cette participation financière pour l'année 2017 et autorise M. le Maire à verser la dotation demandée (0.60 € x 671 habitants = 402.60 €) sur le compte ouvert près de la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche.

III. Affaires diverses

1/ Fibre optique : Le câblage est commencé et les travaux reprendront en septembre. Le plan de déploiement de la fibre est affiché en mairie. M. le Maire commente ce plan et signale que quelques élagages seront nécessaires et devront être réalisés pour le début octobre. La mairie va communiquer sur ce sujet. M. le Maire précise de plus que finalement le village de « La Merrerie » sera desservi par la fibre.

2/ Rond-Point du Poteau : La maison et les arbres sont abattus et l'entreprise EUROVIA va commencer les travaux le 28 août 2017. Elle prévoit la fin pour le 02 novembre 2017 mais on peut espérer un achèvement pour le 20 octobre. La RD 29 sera fermée au niveau du D 400 sauf pour les riverains dont chaque cas sera étudié. Bien évidemment la RD 29 sera fermée au niveau du carrefour et des déviations se feront par des routes de même niveau. La RD 972 sera toujours ouverte. Cependant des soucis demeurent : les convois exceptionnels, la sortie de La Choinetière, les travaux d'ensilage et l'impact sur les transports scolaires.

3/ Jeu de l'étang : Il est livré et le montage est en cours. Le prix du revêtement de sol en caoutchouc est justifié car il est importé du Royaume Uni.

IV. Questions diverses

- Mme PAISANT s'inquiète au sujet du revêtement de la route de Dangy. M. le Maire précise qu'il ne restera pas lisse et que du gravier sera remis.

- Mme PAISANT présente les remerciements de M. Louis LEMERRE pour la journée du 20 mai 2017 et en lit le texte : « Louis et Thérèse LEMERRE remercient très sincèrement le Conseil Municipal et particulièrement toutes celles et ceux qui se sont impliqués à la réussite de la journée du 20 mai. Je suis heureux que, sur ma demande, la salle de sports porte le nom d'André RIHOUEY, tellement il s'est investi pour le tennis de table et toutes les activités de la commune ».

- M. DUFORT pose la question des rythmes scolaires : M. le Maire lui répond que le RPI a décidé de ne rien changer pour la prochaine rentrée.

- Mme LEMERRE s'inquiète au sujet des factures des paiements de la cantine car l'émission tardive de celles-ci va faire que les familles vont se retrouver avec 2 factures très rapprochées. M. le Maire lui rappelle à nouveau que même si de nombreux problèmes sont rencontrés, la compétence est du ressort du Syndicat Scolaire et non de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	Le Secrétaire, Denis BAZIN 
Bruno CORON PP E. DUFORT	Cécile NOURRY Absente
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Malika LEDOUX	Honorine LEMERRE
Nadège PAISANT	Stéphanie CANTO
Pascal BELLÉE	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS Absente	André BOURGÈS